

# CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juillet 2018 - 18h30

## **Aménagement du terrain Beaufigeau**

Le conseil valide la présentation du projet d'aménagement et de plantation de cette ancienne friche urbaine, pour un coût global de 57 965,96 €TTC, et autorise la demande de subvention de 30 000 € au titre du programme LEADER 2014-2020.

## **Travaux 10 rue Saint-Nicolas**

le conseil autorise la signature d'un avenant au lot n° 1 pour 1 738,50 €HT.

## **Mairie : mise en conformité électrique**

Adoption d'un devis pour une mise en conformité électrique de la mairie pour 9 475 €HT.

## **Achat de véhicule**

Accord pour l'acquisition d'un RENAULT Kangoo pour 4916,66 €HT et d'une PEUGEOT 208 pour 5 666,67 €HT Reprise du RENAULT Expresse de 1986 pour 50 € par un ferrailleur.

## **Acquisition de terrain pour régularisation cadastrale**

Acquisition à titre gracieux d'un terrain jouxtant la rue du Moulin cuit, d'une contenance de 5a et 35ca à la Communauté de Commune pour régularisation.

## **Convention d'entretien de voirie mitoyenne**

Le conseil autorise la signature de la convention avec la Commune de Vançais, pour l'entretien des voiries mitoyennes.

## **Elagage d'une haie au stade**

Le conseil valide un devis pour 2 880 €TTC pour l'entretien et l'élagage d'une haie entre le stade et le lotissement des Demains.

## **Subvention internet du stade**

Comme l'année passée, le conseil autorise le remboursement des frais d'abonnement à internet pour le stade, à l'association JSPL.

## **Pass'Sports & culture**

Le conseil reconduit ce dispositif pour l'année 2018-2019, qui octroie à chaque jeune lezéen de 7 à 15 ans un chèque de 30 € pour la pratique en association d'un sport ou d'une activité culturelle.

## **Questions diverses**

Présentation au conseil d'un avant-projet d'agrandissement du cimetière communal.

Point sur les travaux en cours : phase de démolition au foyer rural, retour sur la séance d'ouverture des plis pour les travaux du foirail (relancement de la procédure pour cause d'offres infructueuses), travaux de maintenance sur le réseau d'eau pluvial et d'assainissement.

L'Épicerie sociale va devoir être relogée car le bâtiment qui lui est prêté par la Communauté de communes va être vendu. La solution temporaire : reloger gracieusement cette association au 10 rue Saint-Nicolas dans la partie qui aurait du être commerciale, en attendant de trouver un autre espace (dans l'ancienne laiterie?).

Début des travaux du temple prévu au 15 septembre.

Une mutuelle propose à la municipalité de présenter à la population lezéenne une possibilité de mutuelle communale. Accord du conseil en précisant que d'autres structures pourront elles-aussi faire la même offre ultérieurement.

Dernières précisions sur le déroulé de la journée du 14 juillet.

DIA : la commune n'utilise pas de son droit de préemption sur les transactions présentées au conseil.

Présentation au conseil des remerciements de l'association « Festiv'Agri » pour le soutien des élus et des agents communaux lors de leur manifestation du mois de juin.

Fin de conseil : 20h40